ciste, se trouvant à Rome, alla faire une visite d'adieu au pape; celui-ci, voulant lui donner un témoignage de sa sympathie, lui accorda, à lui et à sa famille, la permission de faire gras les jours marqués pour l'abstinence. Montesquieu remercia le pontife; au sortir de son audience, un chambellan le mène à la chancellerie où on lui délivre son autorisation, jointe à un mémoire qui se montait à une somme fort élevée : « Je n'ai pas besoin de ces papiers, fit le spirituel auteur de *l'Esprit des lois*; je crois le pape un très-honnête homme, je m'en rapporte à sa parole, et Dieu aussi. » Et il s'en alla sans bourse délier.

Les *financiers* du moyen âge furent les juifs; leurs pratiques usuraires expliquent, sans les justifier, la conduite que la plupart des souverains tinrent vis-à-vis d'eux. Un seul fait donnera une idée de leur manière de procéder : ils prêtèrent à Philippe de Valois quatre cent mille livres, somme que les intérêts portèrent à deux millions. Aussi arrivait-il souvent qu'après les avoir dépouillés, on les expulsait du royaume.

Avec l'établissement des impôts, on vit naître les traitants, les maltôtiers, les partisans, les fermiers généraux, dignes successeurs des publicains, dont ils remplissaient de tous points l'office. Ils prenaient à bail les impôts, qu'ils se chargeaient de recueillir et de faire rentrer dans les caisses de l'Etat; mais la majeure partie restait dans leurs mains. En 1661, les impôts s'élevaient à 80 millions, dont 30 arrivaient à peine au trésor royal. Outre cet énorme bénéfice, ils savaient s'en procurer d'autres encore moins licites; ils exigeaient du contribuable plus qu'il ne devait réellement, et cela avec une dureté et une rapacité sans exemple. De plus, loin de verser au trésor l'argent qu'ils avaient reçu pour lui, ils le gardaient dans leurs caisses, et le lui prêtaient à un taux fort élevé. De là ces fortunes colossales et rapides que possédaient les *financiers*, et qui faisaient un scandaleux contraste avec les misères de la France.

Nos rois savaient bien à quoi s'en tenir sur la probité de leurs trésoriers et agents du fisc; mais ils se croyaient impuissants à remédier au mal. Henri IV, ayant gagné un jour quatre cents écus à la paume, les fit ramasser, mettre dans son chapeau, puis dit tout haut : « Je tiens bien ceux-ci; on ne me les dérobera pas, car ils ne passeront point par les mains de mes trésoriers. » Sur la fin de 1593, du Haillan étant allé saluer Henri IV à Saint-Denis, celui-ci lui demanda avec un visage riant s'il continuait toujours son histoire de France. Du Haillan ayant répondu affirmativement, le roi lui dit tout haut : « J'en suis bien aise, mais n'oublie pas d'y mettre tout au long les larcins de mes trésoriers et les brigandages de nos gouverneurs. » C'est alors qu'on voyait le contrôleur général Bullion servir au dessert des louis d'or dans des assiettes, et ses convives, qui étaient des seigneurs de la cour, en remplir leurs poches et les emporter. Ainsi en agissait le surintendant Fouquet; lors de la célèbre fête de Vaux, à la suite de laquelle il fut arrêté, tous les invités trouvèrent dans leur chambre une bourse d'or qu'ils se gardèrent bien d'oublier. Montauron n'était pas moins fastueux. « Montauron, raconte Tallemant, était si magnifique en toutes choses, qu'on l'appelait Son Eminence gasconne, et tout s'appelait à la Montauron comme aujourd'hui à la Candale. Pour entrer laquais chez lui, on donnait dix pistoles au maître d'hôtel. Jamais je n'ai vu un homme si vain; il donnait, mais c'était pour le dire. Sa plus grande joie était de tutoyer les grands seigneurs qui lui souffraient toutes les familiarités à cause qu'il leur faisait bonne chère et leur prêtait de l'argent; il était ravi quand il leur disait : « Ça, ça mes enfants, réjouissons-nous! » Mais c'était bien pis quand M. le duc d'Orléans ou M. le prince de Condé y allaient; il était au comble de la joie. Une fois M. de Châtillon lui dit : « Mordieu! monsieur, nous » sommes tous des gredins auprès de vous. » Faites-moi l'honneur de me prendre à vos » gages, et je renonce à tout ce que je prétends » de la cour. » Une fois qu'il ne dînait point chez lui, Roquelaure et quelques autres de la cour y vinrent, et se firent servir à dîner comme si il y eût été. Il ne se fâcha point, et dit qu'il voulait que désormais on servît chez lui tant en son absence qu'en sa présence. Il disait insolemment de quelqu'un : « Il est sur » l'état de ma maison! » Au siècle suivant, Bouret répondait à un poète qui se plaignait qu'on lui eût refusé sa porte : « Eh! que ne disiez-vous que vous étiez à moi? »

Les *financiers* étaient détestés par le peuple à cause de leurs exactions, méprisés par la noblesse pour la bassesse de leur origine et leur ignorance, poursuivis par le pouvoir qui de temps à autre leur faisait rendre gorge et les taxait à des sommes très-fortes; mais tout cela n'empêchait pas de les rechercher pour leur argent et d'épouser leurs filles. On faisait comme le comte d'Evreux, qui épousa Mlle Crozat, prit les 1,200,000 livres de dot et laissa là la femme sans même consommer le mariage; il est vrai que la jeune épouse s'en consola et eut des enfants de plusieurs amants. Louis XIV lui-même fut obligé de recourir aux *financiers* et d'abaisser son orgueil devant la toute-puissance de l'argent. En dépit des lois de l'étiquette, il s'aboucha avec Samuel Bernard, le combla de politesses et en obtint un prêt considérable. Louis XV en agit de même; et lui, qui n'avait pas adressé la parole au pilote Boussard, célèbre par plusieurs actes de dévouement, passa par-dessus le cérémonial pour implorer le riche *financier*. Celui-ci l'avait exigé en disant : « Quand on a besoin des gens, c'est bien le moins qu'on leur parle. » Mais ce fut le système de Law qui surtout donna une importance considérable aux *financiers*.

Voici quelques anecdotes racontées par la princesse Palatine, et qui peignent bien la noblesse de cette époque ainsi que son amour de l'argent : « On poursuit M. Law au point qu'il n'a de repos ni jour ni nuit. Une duchesse lui a baisé la main devant tout le monde. Or si les duchesses agissent ainsi, que lui baisera-t-on donc les autres dames? Je crois que s'il voulait, les Françaises lui baiseraient, sauf respect, le derrière. Ne sont-elles pas déjà assez peu délicates pour le voir pisser? Ayant un besoin pressant de lâcher de l'eau, il refusa de donner audience à des dames, et leur fit connaître le motif. Elles répondirent : « Cela ne fait rien; pissez, et écoutez-nous. » Elles restèrent donc auprès de lui. Une dame voulant lui dire : « Faites-moi une concession, » s'écria : « Ah! monsieur, faites-moi une con- » ception. » M. Law répondit : « Madame, vous » venez trop tard, il n'y a pas moyen à prê- » sent. »

Mme de Brancas raconte une scène non moins étrange. Dans un souper composé surtout de dames de la cour, les voisines de Samuel Bernard se mirent à fouiller dans ses poches et à en tirer force louis d'or; celui-ci, de son côté, fouillait dans le corset de ces dames qui riaient comme des folles et laissaient parfaitement faire. Ce fut la grande époque des *financiers*; c'est alors qu'on voit les frères Pâris, les Bouret, les Beaujon et autres, qui figurent dans tous les mémoires de l'époque, entretenir les actrices et les marquises, donner des fêtes où se pressent la noblesse et les gens de lettres. Toutefois, cet engouement n'est pas universel; on voit de généreuses protestations, témoin la comédie de *Turcaret* qui peint les *financiers* tels qu'ils sont. En vain les hommes d'argent, atteints au vif par cette satire trop véritable, offrirent cent mille livres à Le Sage s'il voulait ne pas faire jouer sa comédie; celui-ci, quoique pauvre, refusa.

La Révolution balaya tous ces hommes sans foi et sans conscience qui avaient si honteusement dilapidé la fortune publique. En revanche, elle eut la plaie des fournisseurs militaires, dont les richesses ne s'accroient ni moins rapidement ni moins scandaleusement. Les *financiers* reparurent sous Louis-Philippe, dont le règne fut la belle époque de l'agiotage, des concessions de chemins de fer et de mines, et de tous les tripotages les plus honteux. Ils occupèrent également une large place dans l'histoire du second Empire, qui les protégea, parce qu'il crut en avoir besoin, et parce que plus d'un haut fonctionnaire se trouvait intéressé dans leurs opérations. Des comédies où ils étaient attaqués furent arrêtées par la censure; mais on ne fit ainsi que rendre indispensable l'action de la justice, qui frappa les moins coupables et flétrit leur nom, faute de pouvoir les condamner à des restitutions intégrales.

Les *financiers* de nos jours ressemblent à ceux du temps passé; leur vanité, leur ignorance, leur confiance en eux-mêmes est toute semblable. Quand Henri Heine voulait avoir raison du baron Rothschild, il n'avait qu'à le menacer de transcrire au naturel une de ses conversations. On rapporte à propos de ce célèbre *financier* une anecdote qui le montre sous un autre jour. C'était quelque temps après le coup d'Etat du 2 décembre; M. de Morny, alors tout-puissant, se fait annoncer chez le banquier : « Faites entrer, » répond celui-ci sans se déranger et sans lever le nez de dessus ses papiers. Morny s'avance, et, voyant que Rothschild ne bougeait pas : « Monsieur le baron..., » fait-il. « Prenez une chaise, » dit le baron sans se déranger. Le visiteur n'était pas habitué à se voir reçu avec ce sans-façon; « Mais on ne vous a donc pas dit qui j'étais? fit-il en s'avançant d'un pas. — Eh bien! prenez deux chaises, » répliqua l'imperturbable *financier* sans interrompre sa lecture.

Dans son ouvrage intitulé : *Promenades dans Rome*, Stendhal parle en ces termes du fameux banquier Torlonia : « M. Torlonia annonce une anecdote; on fait cercle autour de lui, et il conte dans tous ses détails une prise adroite au moyen de laquelle il obtint des marchands de glaces de Paris un rabais de cinq pour cent. Il se vétit encore plus mal que l'ordinaire, sa physionomie prit une teinte encore plus misérable et plus juive; ainsi grimé, il se présenta aux marchands de Paris auxquels il dit que ce banquier italien si avare, le fameux Torlonia, l'avait chargé, lui pauvre miroitier de Rome, d'acheter des glaces à Londres et à Paris. Il offrait de payer comptant. « C'est » ainsi, poursuit le millionnaire triomphant, que » j'ai arraché un rabais de cinq pour cent sur le » prix le plus restreint que j'aurais pu obtenir » en me présentant sous mon nom : ce rabais de » 5 pour 100 me fit une somme assez ronde. » Et les petits yeux du banquier brillent de joie et perdent un moment leur air inquiet. » Cette anecdote caractérise admirablement les *financiers*; elle montre à quel oubli de leur dignité ils peuvent descendre dès qu'il s'agit de gagner cet argent qui pour eux n'est pas simplement un moyen comme pour les autres hommes, mais bien un but. Cette recherche de l'argent, loin de moraliser et de développer les bons sentiments comme le travail ordinaire, dessèche l'âme, au contraire, et éteint tous ses bons instincts; aussi, si le métier de *financier* est lucratif, est-il en revanche fort peu considéré.

Citons encore quelques anecdotes sur le même sujet :

Un noble disait un jour à un *financier* : « Souvenez-vous que je suis un homme de qualité. — Et moi un homme de quantité, » lui répliqua celui-ci.

∴

Montmaur, le célèbre parasite, disait d'un *financier* chez qui tout le monde allait pour sa table, et qu'on trouvait très-ennuyeux : « On le mange, mais on ne le digère pas. »

∴

Un *financier*, mis à la retraite pour ses nombreuses dilapidations, disait en partant : « On a grand tort de me chasser, j'avais fait mes affaires, j'allais m'occuper de celles du roi. »

∴

Quelqu'un faisait l'éloge des *financiers*, et disait qu'il n'y avait qu'eux qui soutenaient l'Etat : « Cela est vrai, lui répondit-on, les hommes de finance soutiennent la France, de même qu'une corde soutient le pendu. »

∴

Fugger était un célèbre banquier du XVIe siècle. Un jour qu'il recevait Charles-Quint il mit le feu à un fagot de bois de cannelle, matière qui était alors d'un prix très-élevé; le papier avec lequel il l'allume était le billet qu'il avait fait l'empereur pour un prêt d'un million d'écus. On peut rapprocher ce fait de celui de Rothschild qui, jouant au whist avec Louis-Philippe, allume un billet de banque pour chercher un louis que le roi avait laissé tomber. Leur fastueuse générosité ne fut pas aussi vaine qu'on pourrait se l'imaginer. Fugger prêta à Charles-Quint des titres de noblesse, avantage qui alors n'était pas purement honorifique; quant à Rothschild, on prétend qu'il avait gardé chez sa maîtresse un billet, et que le lendemain il se le fit rembourser à la Banque. On a beau sortir de son caractère, on n'en sort jamais qu'à demi.

∴

Un *financier*, dont la fortune était le fruit de rapines en tout genre, montrait à quelqu'un une belle maison qu'il avait fait bâtir. Après lui avoir fait parcourir plusieurs appartements : « Voyez, lui dit-il, voici un escalier dérobé. — Comme tout le reste, » repartit le visiteur.

∴

M. de Talleyrand ayant envoyé chercher M.***, célèbre *financier* munitionnaire, on vint lui dire qu'il était allé prendre les eaux de Barèges : « Je le reconnais bien là! s'écria le ministre, il faut toujours qu'il prenne quelque chose. »

∴

Le marquis de Favières, grand emprunteur et très-connu pour ne jamais rendre, alla un jour chez le *financier* Samuel Bernard, et lui dit : « Monsieur, je vais bien vous étonner : je suis le marquis de Favières, je ne vous connais point, et je viens vous emprunter cinq cents louis. — Monsieur, lui répondit Samuel Bernard, je vous étonnerai bien davantage : je vous connais, et je vous les prête. »

∴

Le duc de Noailles, président du conseil des finances, dit un jour en plein conseil et en présence du régent, à Rouillé du Coudrai, membre de ce conseil, bonnête homme, mais fort ivrogne : « Monsieur Rouillé, il y a là de la bouteille! — Cela se peut, monsieur le duc, répliqua Rouillé, mais il n'y a jamais de pot-de-vin! »

∴

Un *financier* enrichi aux dépens de l'Etat s'écriait : « Il faut, je crois, une grande force d'esprit pour mépriser les richesses. — Vous vous trompez, lui répondit un homme de bien; il suffit de regarder entre les mains de qui elles passent. »

∴

Un *financier*, s'étant retiré un soir dans son appartement, crut entendre quelque bruit à ses côtés; il appella ses gens et leur dit : « Il y a un voleur dans ma chambre. » Après beaucoup de recherches, il leur répéta la même chose : un d'eux lui répondit : « Monsieur, il n'y a que vous. »

∴

Un *financier* avait fait élever à grands frais un hôtel magnifique, où l'on voyait partout resplendir l'or; le jour de la pendaison qu'il avait reçu la visite de Piron, il lui manifesta son intention d'y mettre une inscription courte, mais très-significative : « Eh bien! mettez-y un simple mot : *Acédama*. » (On sait que c'est un mot hébreu employé à propos de Judas, et qui signifie *prix du sang*). — *Acédama!* s'écria le *financier*, mais je n'entends pas du tout ce que cela veut dire! — Vous vous le ferez expliquer, » répliqua le poète en se sauvant.

∴

Au commencement du règne de Louis XVI, on fit contre les *financiers* le quatrain suivant :

La poule au pot sera donc bientôt mise;
Un doit, du moins, le présumer,
Car depuis deux cents ans qu'on nous l'avait promise,
On n'a cessé de la plumer.

∴

Voltaire, ayant, appris la banqueroute d'un receveur général nommé Michel, à qui il avait confié une partie de sa fortune, se vengea par le couplet suivant :

Michel au nom de l'Eternel
Mit jadis le diable en déroute;
Mais, après cette banqueroute,
Que le diable emporte Michel.

∴

— Théâtre. Lysimon dans le *Glorieux* de Destouches, Chrysale dans les *Femmes savantes* et quelques autres créations de Molière, Turcaret dans la comédie de ce nom par Le Sage, Alcimon dans le *Financier* de Saint-Foix, certains rôles souvent confondus avec les *manteaux* et les *grimes*, et qui exigent que l'acteur, tout en se faisant une tête et en paraissant âgé, conserve l'entrain et la désinvolture de l'homme riche, aimable, avide de futilités, d'amours faciles et de plaisirs mondains, sont des rôles de *financiers*. On a même donné ce nom, de notre temps, à divers personnages de marins, de soldats, de gentilshommes campagnards et autres aux manières rudes et au company sans façon. Un des premiers comédiens qui se soient distingués dans cet emploi est justement André Le Sage, fils de l'auteur de *Turcaret*, connu au théâtre sous le nom de Montmenil (1695-1743). Brouillé avec son illustre père, parce qu'il avait pris la profession d'acteur, Montmenil ne réconcilia avec lui que lorsque des amis communs l'amenèrent au grand écrivain à une représentation de *Turcaret*, dans laquelle son fils jouait le rôle de ce personnage typique. En voyant sa plus vigoureuse création aussi admirablement interprétée, Le Sage sentit renaître son affection paternelle. Il se réconcilia si bien avec Montmenil, artiste d'ailleurs rempli de naturel, que la mort subite de ce dernier fut la plus grande douleur de sa vieillesse. Grandménil, un des meilleurs comédiens du Théâtre-Français, et qui, lors de la formation de l'Institut, fut nommé membre de la troisième classe, fit valoir toutes les excellentes traditions du théâtre dans l'emploi des *financiers* et des manteaux. Dessesarts devint célèbre, après Bonneval, dans les mêmes personnages, qu'il remplit longtemps avec une distinction sans pareille. C'était l'acteur-né des pièces de Molière. Devigny, qui convenait mieux aux comédies de son ami Picard, s'y montra aussi avec une grande supériorité. De nos jours, Provost y a été admirablement placé. Toutefois, il faut bien le reconnaître, dans un siècle qu'on pourrait appeler celui de la finance, l'emploi des *financiers* semble avoir à peu près disparu de la Comédie-Française, et il ne se montre plus guère sur cette scène, comme sur les autres, qu'aux jours où il y a reprise des chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire. Sous ce titre : le *Financier*, Saint-Foix a fait représenter au Théâtre-Français, en 1761, une comédie en un acte et en prose. De nos jours, le *Sacetier et le Financier* de La Fontaine a été arrangé en opéra-comique.

— **Art culin.** *A la financière.* Cette expression se met à la suite du nom de certains plats formés d'ingrédients très-rares et par conséquent très-chers. « Les financiers, dit Brillat-Savarin, sont les héros de la gourmandise. Ici, *héros* est le mot propre, car il y avait combat, et l'aristocratie nobiliaire eût écrasé les financiers sous le poids de ses titres et de ses écussons, si ceux-ci n'y eussent opposé une table somptueuse et leurs coffres-forts. Les cuisiniers combattaient les généalogistes, et, quoique les ducs n'attendissent pas d'être sortis pour persifler l'amphytrion qui les traitait, ils étaient venus, et leur présence attestait leur défaite.

» Dans toutes les séries d'apprêts que nous présentent les livres de cuisine élémentaire, il y en a toujours un ou plusieurs qui portent pour qualification : *A la financière*. Et l'on sait que ce n'est pas le roi, mais les fermiers généraux qui mangeaient autrefois le premier plat de petits pois, qui se payait toujours huit cents francs.

» Les choses ne se passent pas autrement de nos jours; les tables *financières* continuent à offrir tout ce que la nature a de plus parfait, les serres de plus précoce, l'art de plus exquis; et les personnages historiques se dédaignent point de s'asseoir à ces festins. »

Parmi les différentes sortes de *financières* jadis connues en art culinaire, la plupart ont été oubliées; il n'en reste que deux espèces : la première se compose de côtelettes sautées dans le beurre avec des *fines herbes* (v. FINES HERBES); la seconde espèce de *financière* est une garniture qui peut se servir seule, entourée de croûtons, ou garnir un vol-au-vent, un poulet au blanc, une fricassée de poulet et plusieurs autres entrées. Cette garniture s'obtient de la manière suivante : on pare des crêtes de coq, en coupant les deux extrémités et en les mettant dans un petit torchon avec une demi-poignée de gros sel, on plonge le torchon une minute dans l'eau bouillante et on frotte comme si on voulait savonner, frottement qui, à l'aide du gros sel, enlève la petite peau des crêtes, que l'on met ensuite dégorger une demi-journée dans de l'eau fraîche; on les fait cuire à la casserole avec des quenelles, des champignons, des truffes, des fonds d'artichauts, des ris de veau ou des foies de volaille et des rognons de coqs, en mouillant d'un peu de bouillon et d'un verre de vin blanc; on ajoute un bouquet garni, du sel et du poivre; on fait mijoter, pour prendre goût; on retire le bouquet et on lie la sauce avec de la farine.

Financier et le Savetier (LE), musique de M. Offenbach. Ceci, dira-t-on, est de la farce pure, mais la farce amusante est chose rare en musique, et n'en fait pas qui veut. M. Offenbach a le don du rire musical, rire parfois grossier, mais parfois aussi spirituel et fin. Cette parodie de la célèbre fable du Bonhomme en est une preuve évidente; rien n'est plus franc du collier, sans tomber absolument dans la charge et en ne passant point les bornes de la gaieté proprement dite. Le *Financier et le Savetier* a été l'une des premières productions qui, sous ce rapport, aient établi la réputation de M. Offenbach.

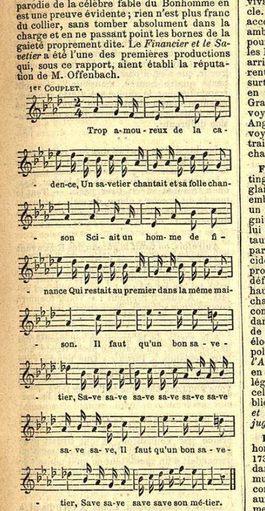

FINANCIÈREMENT adv. (fi-nan-siè-re-man — rad. *financier*). Au point de vue des finances; en matière de finances : FINANCIÈREMENT *parlant*.

FINASSER v. n. ou intr. (fi-na-sé — rad. *fin*). Faire le fin, faire de prétendues finesses ou de petites finesses déplacées : *On disait d'un homme qui n'était pas arrivé à ses fins, pour avoir plus songé à s'avancer par ses ruses que par des offres d'argent*, qu'il AVAIT *trop* FINASSÉ *et trop peu financé*. (Noël.)

FINASSERIE s. f. (fi-na-se-ri — rad. *finasser*). Grosse finesse, mauvaise finesse ou finesse déplacée : *Faire des* FINASSERIES. ‖ Délicatesse exagérée, petit raffinement : *N'y mettez point tant de* FINASSERIE.

FINASSEUR, EUSE s. (fi-na-seur, eu-ze — rad. *finasser*). Fam. Personne qui use de mauvaises finesses, de finesses déplacées : *C'est bon et franc par nature, mais politique et* FINASSEUR *par prétentions*. (Mirab.) ‖ On dit AUSSI FINASSIER, IÈRE.

FINÂTRE s. f. (fi-nâ-tre — rad. *fin*, avec la finale péjorative *âtre*). Comm. Soie de mauvaise qualité.

FINAUD, AUDE adj. (fi-nô, ô-de — rad. *fin*). Fam. Qui est fin et malin avec un certain air de simplicité : *Rien n'est plus* FINAUD *qu'un vrai paysan*.

— Substantiv. Personne finaude : *C'est un* FINAUD. *ne vous frottez pas à lui.*

FINAUDERIE s. f. (fi-nô-de-ri — rad. *finaud*). Fam. Petite finesse, action de finaud : *Ah! ça, mon garçon, pas de* FINAUDERIE! *nous jouons franc jeu!* (Balz.)

FINCELLE s. f. (fain-sè-le). Pêche. Ralingue qui porte la tête d'un filet.

FINCH (William), voyageur anglais, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il était commerçant à Londres lorsqu'il accompagna M. Hawkins, envoyé comme ambassadeur auprès du Grand Mogol, en 1607, pour établir des relations de commerce entre les Etats de ce souverain et l'Angleterre. Il arriva, en 1608, à Surate, où les Anglais furent fort mal accueillis par les indigènes, et surtout par les Portugais, se rendit à Agra, en 1610, assista à plusieurs réceptions du Grand Mogol Djihangire, puis fit plusieurs voyages dans l'Indoustan et retourna en Angleterre en 1614. Finch a laissé de son voyage une très-bonne relation, dont un extrait a été inséré dans les *Pilgrim's* de Purchas.

FINCH (Heneage), premier comte de Nottingham, homme d'Etat et jurisconsulte anglais, né en 1621, mort en 1689. Il embrassa la carrière du barreau et y acquit un rang distingué. Sa conduite, pleine de dignité et de prudence pendant la révolution, lui attira l'estime publique. Lors de la restauration, il fut placé procureur général, prit part aux poursuites exercées contre les régicides, et rédigea le récit détaillé de ces divers procès, devint membre du Parlement en 1661, défendit, en 1667, lord Clarendon, accusé de haute trahison, et fut nommé, en 1675, grand chancelier d'Angleterre. En 1681, il fut créé comte de Nottingham, après avoir porté pendant quelque temps le titre de baron Finch de Daventry. Il se rendit si célèbre par son éloquence, comme avocat et comme orateur politique, qu'il reçut le surnom de *Cicéron de l'Angleterre*. Ses travaux écrits consistent en discours de tribune, en argumentations légales et en rapports à la cour de la chancellerie. Plusieurs de ses discours ont été publiés dans l'ouvrage intitulé : *Exposé exact et impartial de l'accusation, du procès et du jugement de vingt-neuf régicides* (1660, in-4°).

FINCH (Daniel), comte de Nottingham, homme d'Etat anglais, né en 1647, mort en 1730. Fils du précédent, il entra de bonne heure dans la carrière politique comme membre des Communes, devint commissaire de l'Amirauté et conseiller privé en 1679, et succéda, en 1682, aux titres de son père. Finch fit partie des membres du conseil privé qui signèrent, en 1685, l'ordre de proclamer le duc d'York, mais n'en resta pas moins éloigné de la cour et des affaires pendant le règne de Jacques II. A l'avénement de Guillaume, il reçut le titre de secrétaire d'Etat et devint président du conseil. Il se retira, au début du règne de George Ier. Finch a laissé quelques écrits.

FINCH (Robert-Pool), théologien anglais, né en 1723, mort en 1803. Il fut prébendier de Westminster et publia, entre autres ouvrages : *Considérations sur l'usage et l'abus des serments reçus judiciairement* (1788, in-8°). — Son fils, Thomas FINCH, jurisconsulte distingué, né en 1757, mort en 1810, a été l'éditeur d'un recueil intitulé : *Precedents in chancery, being a collection of cases in chancery*, réimprimé en 1786.

FINCHELLE s. f. (fain-chè-le). Navig. Corde que l'on emploie pour haler les bateaux.

FINCHLEY, village et paroisse d'Angleterre, comté de Middlesex, à 12 kilom. N.-O. de Londres; 2,850 hab. Patrie de Shelley, peintre anglais.

FINCKE (Daniel), historien allemand, né à Brandebourg en 1705, mort en 1756. Il fut recteur des écoles de sa ville natale. Son principal ouvrage est une *Notice des antiquités et de l'origine de la ville de Brandebourg* (1749, in-4°), avec des continuations publiées de 1750 à 1753.

FINCKE (Jean-Paul), jurisconsulte et écrivain allemand du XVIIIe siècle, né à Hambourg. Il a publié plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Laudes Hamburgi* (Leipzig, 1736, in-4°); *Conspectus bibliothecæ chronologico-diplomaticæ* (Hambourg, 1739, in-4°); *Essai d'une notice sur les Hambourgeois qui se sont distingués dans les lettres* (1748, in-4°), etc.

FINCKÉE s. f. (fain-ké — de *Fincke*, sav. allem.). Bot. Genre d'arbustes, de la famille des éricinées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

FINDEN (Guillaume), graveur anglais, né en 1787, mort en 1852. Il commença à se faire connaître en gravant des planches pour l'illustration de certains ouvrages, entre autres pour une édition de *Don Quichotte*, d'après les dessins de Smirke. Ce travail fut fort admiré, et l'auteur devint l'un des graveurs les plus renommés de son époque. Parmi ses planches les plus recherchées, nous citerons : le *Portrait* du roi George IV, assis sur un sofa, d'après Lawrence, travail qui rapporta 50,000 fr. à l'artiste; la *Fête de village* et le *Retour du Highlander*, d'après Wilkie; le *Crucifiement*, d'après Hilton, etc.; puis des séries de gravures, parmi lesquelles les plus remarquables sont la *Galerie de Byron* et la *Galerie des arts anglais*, recueils de planches en général bien choisies et bien gravées, d'après les meilleurs maîtres anglais.

FINDHORN, rivière d'Ecosse, prend sa source dans le comté d'Inverness, près de Strathdeam, coule du S.-O. au N.-E., baigne les comtés d'Inverness, de Nairn et d'Elgin, et se jette dans le golfe de Murray, après un cours de 75 kilom. On y pêche beaucoup de saumons.

FINDHORN, bourg maritime de l'Ecosse, comté et à 22 kilom. O. d'Elgin, sur le golfe de Murray, à l'embouchure de la petite rivière de son nom; 1,200 hab. Petit port de commerce; exportation de grains; pêche active du hareng.

FINDLATER ET SEAFIELD (James, comte DE), philanthrope anglais, né au château de Cullen en 1749, sur la frontière de la haute Ecosse, mort en 1811. Il appartenait à l'antique famille écossaise des Ogilvies et passa la plus grande partie de sa jeunesse sur le continent, surtout aux cours de Paris, de Vienne, de Berlin et de Bruxelles, puis il résida longtemps en Angleterre et en Ecosse. A dater de 1790, il résida successivement à Francfort, à Hambourg, à Altenbourg et enfin à Dresde, où il mourut. A un caractère original, il joignait beaucoup d'esprit et de goût, ainsi que des connaissances assez variées qu'étendues. Il fut en relations d'étroite intimité avec les plus célèbres et les plus célèbres de son temps, et sa maison était le rendez-vous d'une société d'hommes et de femmes d'élite, entre lesquels les inégalités sociales disparaissaient pour ne laisser que qu'à celles de l'esprit et du talent. Les émigrés français ne trouvèrent pas de protecteur plus généreux en Angleterre. Il fonda à Tepitz, de concert avec le comte de Clam, un hôpital des pauvres, et il contribua, en outre, beaucoup aux embellissements de cette ville et de celle de Carlsbad; les habitants de cette dernière lui élevèrent par reconnaissance un obélisque sur la hauteur du Waldbrucken. Le titre de Findlater s'éteignit avec lui; quant au comté de Seafield, passa, avec ses biens d'Ecosse, à Lewis-Alexandre Grant, qui descendait en ligne féminine de la famille des Ogilvies, et auquel succéda, en 1840, son frère William-Ogilvie-Grant. Ce dernier, né en 1778, avait suivi dans l'armée anglaise, devint pair-représentant d'Ecosse, lord-lieutenant du comté d'Inverness, et mourut en 1853. — Son fils aîné, Jean-Charles GRANT-OGILVIE, septième comte DE SEAFIELD, né en 1815, a été élevé à la paire en 1855, sous le titre de baron Strathspey.

FINDLAY, ville des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de l'Ohio, sur la rive gauche de la rivière de Blanchard, à 120 kilom. N.-O. de Colombus, au milieu d'une contrée fertile et bien cultivée; 3,700 hab. Commerce actif. Aux environs, sources sulfureuses et grottes.

FINDLAYE s. f. (fain-dlé — de *Findlay*, sav. anglais). Bot. Genre d'arbustes, rapporté avec doute à la famille des primulacées, et dont l'espèce type croît à Madère.

FINE (PAR MA), juron anodin usité parmi les paysans, et qui équivaut à *par ma foi*.

FINE (Oronce), et non pas **Finé**, comme on l'écrit souvent, mathématicien et astronome, né à Briançon en 1494, mort à Paris en 1555. Il se livra avec passion à l'étude, fort difficile alors, des mathématiques, donna de cette science, peu cultivée à cette époque, des leçons publiques qui eurent un grand éclat, et fut nommé, vers 1532, professeur au Collège royal. Malgré son immense réputation, il lutta toute sa vie contre la misère, et c'est pour la combattre qu'il faisait exécuter et vendre des instruments de mathématiques et d'astronomie. Une horloge, exécutée sous sa direction (1553), pour le cardinal de Lorraine, excita l'admiration de tous les contemporains. Elle marquait les heures, les jours, les mois, les années, le cours du soleil, des planètes, etc. Ce curieux monument de l'horlogerie au XVIe est aujourd'hui placé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, dans la salle de lecture des manuscrits; mais elle ne marche plus depuis longtemps. Bien que Fine se vantât d'avoir trouvé la duplication du cube, la quadrature du cercle, la trisection de l'angle, etc., il est certain qu'il ne fit faire aucun progrès notable à la science, et ses nombreux opuscules sont oubliés dans un juste oubli. Son mérite fut d'avoir contribué à répandre le goût des sciences exactes.

FINÉ DE BRIANVILLE, historien français. V. BRIANVILLE.

FINEJANE s. f. (fi-ne-ja-ne). Sorte de tasse employée en Orient : *Deux ou trois jeunes cafedjis servent et renouvellent çà et là les* FINEJANES *pleines d'un moka écumant dans leurs enveloppes de filigrane doré*. (Gér. de Nerval.)

FINELLI (Giuliano), sculpteur italien, né à Carrare en 1602, mort vers 1657. Il se rendit à Rome, où il étudia sous le Bernin, puis se fixa à Naples. Lorsque éclata la révolution dont Masaniello fut le chef (1647), Finelli, arrêté et condamné à mort comme suspect d'attachement au parti de l'Espagne, dut la vie au duc de Guise, qui avait apprécié son talent. On a de lui des statues en marbre de *Saint Pierre*, de *Saint Paul*, de *Saint Janvier*, des statues de bronze qui se trouvent dans la cathédrale de Saint-Janvier, les bustes du vice-roi et de la vice-reine, etc.

FINELLI (Charles), habile sculpteur italien de la famille du précédent, né à Carrare vers 1780, mort à Florence en 1854. Elève de Canova, il a marché sur les traces de son illustre maître dans la régénération de l'art du statuaire. On cite parmi ses ouvrages les plus remarquables : *Mars enfant et Junon*; le *Triomphe de César*, bas-relief au palais apostolique de Rome; l'*Amour au papillon*; *Hébé*; le *Discobole*; *Vénus*; les *Trois Heures*; les *Trois Grâces*; *Saint Michel, archange*, dans la salle des Armes du roi, à Turin. Un trait du caractère de cet éminent artiste, ce fut de n'être jamais content de ses productions, alors même qu'elles excitaient l'enthousiasme des connaisseurs : on l'a vu briser plusieurs statues qu'il avait faites pour des musées, où elles étaient conservées précieusement.

FINEMENT adv. (fi-ne-man — rad. *fin*). Avec délicatesse : *Un bijou* FINEMENT *travaillé*.

— Fig. Avec un sentiment ou un goût délicat :

Qui pense *finement* et s'exprime avec grâce
Fait tout passer.....
LA FONTAINE.

‖ Adroitement, d'une manière délicate et rusée : *Un casuiste a dit qu'il y avait moins de péché à faillir* FINEMENT *et subtilement*. (Noël.)

FINE-METAL s. m. (fai-ne-mé-tal — mots anglais qui signifient *beau métal*). Techn. Fonte blanche obtenue en refroidissant la matière dans l'eau, après l'avoir affinée.

FINERIE s. f. (fi-ne-ri — rad. *fin*). Techn. Fourneau d'affinage : *La* FINERIE *est formée d'un massif de maçonnerie, au centre duquel est un creuset de forme rectangulaire*. (Chevallier.)

FINESSE s. f. (fi-nè-se — rad. *fin*). Qualité de ce qui est fin, ténu ou mince et léger : *La* FINESSE *des fils de soie. La* FINESSE *d'une poudre. La* FINESSE *d'une toile. La* FINESSE *d'une feuille de papier.*

— Par anal. Qualité de ce qui est élancé : *La* FINESSE *d'une taille. La* FINESSE *d'une jambe. La* FINESSE *de l'encolure d'un cheval. La* FINESSE *de la taille a, comme tout le reste, ses proportions, sa mesure, passé laquelle elle est certainement un défaut.* (J.-J. ROUSS.) ‖ Qualité de ce qui est gracieus